

Regards

sur Anjou

Volume 33, numéro 9 — Novembre 2006



Fantaisies givrées

L'arrondissement d'Anjou est heureux d'inviter toute la population à participer à la 4^e édition de son **défilé du père Noël**, qui aura lieu le **vendredi 17 novembre, à 19 h**. Ce défilé sous les étoiles devrait émerveiller petits et grands et nous donner un avant-goût de la magie du temps des fêtes.

La Corporation Le Festival Anjou inc. prépare l'événement depuis plusieurs semaines.

Le comité organisateur est présidé par M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest. Il est composé de M^{me} Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, M^{me} Linda Lafrenière, chef de division à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, M. Gaétan Roy, lieutenant au poste de quartier (PDQ) 46, de M^{me} Mariette Jacques, ainsi que de MM. André Saint-Laurent et Bernard Gauthier.

Le comité est soutenu par des organismes communautaires angevins, divers services municipaux, des policiers du PDQ 46 du Service de police de la Ville de Montréal, du personnel du Service de sécurité incendie de Montréal, des commerçants et des entreprises d'Anjou.

Une fête époustouflante

À l'instar des lutins dans l'atelier du père Noël, on s'affaire actuellement à préparer les chars allégoriques, les tableaux animés, les costumes et les autres éléments qui feront de cette soirée une grande réussite. Au total, plus de 400 personnes participent à la réalisation de ce projet.

Au programme : des costumes, de la musique, des numéros de clowns et des animations en tous genres. Les talents locaux seront mis à contribution pour les chorégraphies accompagnant les chars allégoriques, les corps de clairon, les ensembles musicaux et les décors illuminés. Le père Noël et ses amis nous réservent une fête époustouflante sous le thème *Fantaisies givrées*.

Une marche, puis un spectacle

Cette année, le père Noël se veut plus rassembleur que jamais! Il invite petits et grands à se joindre à

la marche qui, tout au long du parcours, se formera derrière son char allégorique. Venez participer à la marche du défilé jusqu'au point d'arrivée et profitez ensuite du mini-spectacle, animé par le chanteur François Chevrier. N'oubliez pas d'apporter une lampe de poche pour ajouter à la féerie!

Apportez votre lettre au père Noël!

Le défilé fournira aux tout-petits l'occasion d'apporter la lettre qu'ils ont écrite au père Noël. Des postiers feront partie du défilé, et les enfants pourront leur remettre en mains propres leur précieuse missive. Ils en prendront bien soin, soyez-en certains!

Tout au long du trajet, on décore!

Tous les propriétaires des résidences situées le long du parcours du défilé sont invités à décorer leur chez-soi. Ils pourront ainsi participer à notre concours *La Belle givrée 2007 du 50^e anniversaire Anjou* et courir la chance de gagner un très beau prix.

Le parcours

Le départ est prévu vers 19 h au centre communautaire Chénier (angle Chénier et Joseph-Renaud). Le défilé empruntera les boulevards Joseph-Renaud, Châteauneuf, Roi-René, Yves-Prévost et de nouveau Joseph-Renaud avant de terminer son périple de 3,4 km à son point de départ, le centre Chénier.

À en juger par le temps et les efforts qu'y ont consacrés le comité et les dévoués bénévoles, le défilé du père Noël promet d'être un événement fabuleux pour les tout-petits.

C'est donc un rendez-vous!

Le **vendredi 17 novembre, à 19 h!**
On vous y attend en grand nombre!

Pour en savoir plus, composez le **514.493.8200**.

Message de Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal

Montréal nous forcera-t-elle à vous taxer davantage?

Pour l'année budgétaire 2007, la Ville de Montréal a décidé de geler les dotations aux arrondissements pour les maintenir au même niveau qu'en 2006. Les conséquences risquent d'être très fâcheuses pour les Angevins.

Les coûts de la non-décentralisation

Les arrondissements ne sont pas responsables de ce cul-de-sac financier. Notre rôle consiste à gérer le budget que la Ville nous octroie pour fournir des services de proximité, alors que celui de la Ville est d'établir le budget et de fournir les services pan-montréalais. Mais, en pratique, la Ville exerce un contrôle constant sur tous les services gérés par les arrondissements. Il en résulte un dédoublement de responsabilités qui finit par coûter très cher aux citoyens.

Une situation difficile pour Anjou

En 2006, le budget d'Anjou était de 24,3 M\$. La Ville nous demande de nous contenter de la même somme en 2007, même si nous devons assumer des coûts supplémentaires. Nous aurons donc un manque à gagner de plus de 1,7 M\$ pour 2007. Dans ce contexte, trois avenues sont possibles : réduire les services à la population, établir un budget déficitaire (la Ville nous obligerait alors à taxer davantage) ou imposer une taxe locale qui s'ajouterait à la taxe municipale, comme le font d'autres arrondissements.

Aucune de ces solutions ne nous plaît. Nous allons plutôt tenter de maintenir le niveau de service actuel sans alourdir le fardeau fiscal des Angevins. Pour réussir ce tour de force, nous aurons besoin de votre participation. Vous pouvez nous aider à réduire certaines dépenses en évitant, par exemple, d'envoyer du gazon dans la rue, un geste qui peut forcer l'arrondissement à nettoyer les rues plus souvent, ou encore en déposant la neige sur votre terrain plutôt que dans la rue après une faible accumulation, ce qui évite un enlèvement de la neige coûtant de 150 000 \$ à 300 000 \$.

En fait, pour continuer à offrir les mêmes services de qualité tout en respectant le budget de 2006, nous devons tous faire preuve de plus de retenue et de sens civique. Je reviendrai sûrement sur le sujet au cours des prochains mois. D'ici là, je vous remercie de votre collaboration.

Luis Miranda

Je suis toujours disponible pour discuter avec vous.

Vous pouvez me joindre au **514.493.8010**.



Rapport sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou

déposé à la séance du conseil d'arrondissement du mardi 3 octobre 2006

Budget de l'année 2005

Budget de fonctionnement

L'exercice 2005 reposait initialement sur un budget de dépenses de l'ordre de 22 318 800 \$, complété par des revenus anticipés de 1 207 300 \$. Par ailleurs, des corrections ont été apportées à la dotation budgétaire de l'arrondissement. Elles étaient liées à divers facteurs, tels que l'harmonisation des emplois, la décentralisation d'activités de ressources humaines et l'achat de livres.

Après ces rectifications, le budget des dépenses s'élevait à 24 267 100 \$. Également, les revenus ont été légèrement plus élevés que prévus. Grâce à une gestion rigoureuse, l'arrondissement a dégagé un surplus net de 45 698 \$.

L'année 2005 a été riche en réalisations

D'abord, nous avons adopté le chapitre concernant l'arrondissement d'Anjou du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. Ce plan, qui avait fait l'objet d'une consultation publique, indique nos orientations en matière d'aménagement du territoire pour les prochaines années.

Nous sommes également particulièrement fiers d'être le premier arrondissement à s'être doté d'une politique de la famille. Cette politique adoptée en octobre 2005 sert depuis de cadre de référence pour nos actions et priorités.

Également en 2005, nous avons réalisé plusieurs actions concrètes visant à améliorer la qualité de nos services aux citoyens. Notons entre autres l'inauguration du Boulodrome en septembre 2005 ainsi que l'inauguration du parc-école du Fort Des Ormeaux à pareille date.

Mais c'est aussi sur nos opérations quotidiennes que nous avons mis l'accent pour mieux servir notre population. En 2005, pour améliorer notre patrimoine de verdure, nous avons ajouté 102 arbres, 840 arbustes, 524 vivaces et 30 800 fleurs, sans compter les aménagements réalisés, comme l'écran visuel derrière le Réno Dépôt, le terrain au nord de l'avenue de la Batture, la butte au sud de l'Impasse de l'Eau Vive et le réaménagement du jardin communautaire Lucie-Bruneau. La propreté et l'entretien de la voie publique et du réseau d'aqueducs et d'égouts ont également été au cœur de nos préoccupations. L'arrondissement compte 144 km de rues et 215 km de trottoirs. Nous avons notamment mis l'accent sur les activités de déneigement et avons procédé à neuf opérations de chargement, sans compter l'épandage d'abrasifs, qui est pratiquement devenu une activité quotidienne en raison des nouveaux phénomènes climatiques. De plus, afin de maintenir un haut niveau de performance dans ces activités, nous avons procédé à la location de nouveaux équipements.

En conclusion

Permettez-moi enfin de remercier tous les partenaires de l'arrondissement ainsi que nos employés, qui contribuent par leur engagement à la qualité de vie dans notre arrondissement. Sur ce, je vous convie à surveiller l'annonce de la date de l'assemblée spéciale sur le budget 2007, au cours de laquelle je communiquerai les choix budgétaires 2007, de même que le programme triennal d'immobilisations.

Programme d'immobilisations 2005

Principales réalisations

Le budget d'immobilisation s'élevait à 5 148 000 \$ en 2005. À même ce budget, nous avons procédé à la réfection de plusieurs rues, notamment de l'avenue de Beaufort, de l'intersection des boulevards Châteauneuf et Roi-René, de la place de Louresse, de l'avenue Thames et de l'avenue Verneuil. Nous avons également amorcé les modifications à la station de pompage de Belfroy. Les sommes prévues au PTI nous ont également permis de procéder au réaménagement des parcs d'Antioche et du Fort Des Ormeaux.

Budget de fonctionnement 2006

Le budget pour 2006 est de 24 309 800 \$ au chapitre des dépenses et de 1 231 400 \$ pour les revenus anticipés. D'après l'analyse de l'évolution des dépenses et des revenus, nous croyons pouvoir respecter les paramètres budgétaires que nous avons fixés.

L'année 2006 a été marquée par la prise de possession d'un aréna, les travaux préparatoires à la consultation pour la construction d'un éventuel centre multifonctionnel, notre contribution à la réalisation des fêtes du 50^e anniversaire et les premières actions en lien avec la politique sur la famille, dont la journée portes ouvertes, qui fut un franc succès.

Programme triennal d'immobilisation (PTI) 2006

Les dépenses en immobilisation pour l'exercice 2006 devraient être de l'ordre de 5 M\$. Les sommes les plus importantes seront consacrées à des travaux de réfection de la chaussée, à la mise aux normes des feux de circulation et à des travaux d'aménagement des parcs (chalet du parc du Bocage, ajout de clôtures dans certains parcs, éclairage de terrains sportifs, acquisition de mobilier urbain, aménagement de terrains de soccer, etc.).

Orientations budgétaires 2007

Nous prévoyons des dépenses accrues en 2007 au chapitre de la rémunération et des contrats, notamment pour la collecte des ordures. Nous venons tout juste d'obtenir de l'information sur notre dotation budgétaire 2007 et, à ce stade-ci, tout indique que notre budget de dépenses ne sera pas ajusté pour tenir compte des augmentations prévues. Nous considérons déjà notre dotation insuffisante, et la non-indexation des enveloppes budgétaires pour 2007 laisse présager une année très difficile.

Néanmoins, l'arrondissement travaille déjà à l'élaboration de divers scénarios budgétaires pour 2007, et le résultat final de la préparation budgétaire 2007 devrait être présenté à une prochaine séance du conseil. Au chapitre des dépenses en immobilisation, une enveloppe d'environ 5 M\$ nous a été allouée et nous verrons à établir des priorités pour les projets. L'opportunité de la construction d'un centre multifonctionnel sera certainement le plus grand enjeu pour l'année qui vient.



Luis Miranda, maire d'arrondissement

**Chers membres
du conseil d'arrondissement,
Chers concitoyennes,
Chers concitoyens,**

C'est avec plaisir que je vous soumetts
aujourd'hui le rapport annuel sur la
situation financière de l'arrondissement
d'Anjou et sur ses principales réalisations.

De plus, conformément à
l'article 144.7 de la *Charte de la Ville de
Montréal*, je dépose, ce soir, une liste de
tous les contrats comportant une dépense
de plus de 25 000 \$ et de tous ceux de
2 000 \$ ou plus, conclus avec un même
contractant, lorsque l'ensemble de ces
contrats comporte une dépense totale
qui dépasse 25 000 \$.

Bureau du citoyen

Le Bureau du citoyen sera ouvert les samedis **11 novembre, 25 novembre et 9 décembre**, entre 9 h et midi. Vous pourrez y rencontrer, sans rendez-vous, des élus d'Anjou pour discuter de tout sujet concernant l'arrondissement et faire les suggestions, demandes ou commentaires qui vous tiennent à cœur. Bienvenue!

Samedi 11 novembre :

Rémy Tondreau,
conseiller d'arrondissement,
district Est

Samedi 25 novembre :

Andrée Hénault,
conseillère de la Ville de Montréal
pour l'arrondissement d'Anjou

Samedi 9 décembre :

Gilles Beaudry,
conseiller d'arrondissement,
district Ouest

Le bureau est situé au 7701, boulevard
Louis-H.-La Fontaine.

Prochaine séance du conseil d'arrondissement

La prochaine séance du conseil d'arrondissement aura lieu le **mardi 5 décembre** à 19 h. Elle se tiendra comme d'habitude à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Tous les citoyens y sont les bienvenus.

Une subvention pour Broderie E. Rosano

Le CLD encourage les jeunes promoteurs!

Plus que jamais, le Centre local de développement (CLD) d'Anjou s'efforce d'encourager les jeunes promoteurs d'ici.

En septembre dernier, M. Enriqué Rosano, de Broderie E. Rosano inc., s'est vu remettre par le CLD une subvention non remboursable de 4 500 \$. Cette aide financière lui a été accordée dans le cadre de la politique de développement de l'entrepreneuriat d'Anjou, Programme jeunes promoteurs.

La Broderie E. Rosano est située dans les Halles d'Anjou. L'entreprise offre des services de broderie personnalisée sur des cadeaux et des articles promotionnels tels que des casquettes, chandails, serviettes et autres produits textiles.

Pour en savoir plus sur le Programme jeunes promoteurs, visitez le < www.cldanjou.com >.

Le Perreux

Visite de nos cousins du Perreux



Les élus d'Anjou ont passé un agréable moment en compagnie de leurs visiteurs du Perreux.



M. Miranda, M^{me} Andrée Hénault et M. Duhamel.



Lors de cette rencontre, M. Duhamel a remis une plaque à M. Miranda. Ce dernier lui a rendu la politesse en lui offrant une toile de l'artiste Claude Charlebois.



À l'occasion du 50^e anniversaire d'Anjou, nous avons eu la chance de recevoir au début d'octobre la visite de sympathiques représentants de Le Perreux-sur-Marne, une charmante ville française à laquelle Anjou est jumelée depuis 1984. Depuis plus de 20 ans, dans le cadre de ce jumelage, ont lieu des échanges d'étudiants et des échanges culturels dont profitent grandement nos deux localités.

Un grand cru de Champagne

Le Perreux-sur-Marne est une paisible petite ville située sur les bords de la Marne, en Champagne, à quelques kilomètres de Paris. Le caractère pierreux du sol a inspiré aux moines de l'abbaye de Saint-Maur le nom latin de *Petrosa* pour désigner la terre qu'ils possédaient près de leur village de Nogent. La localité peut s'enorgueillir de ses huit siècles d'existence, ce qui en situe l'origine à l'époque de saint Louis. C'est en 1887 que le Président de la République officialisait l'existence de la Ville du Perreux.

Rencontre au sommet

La visite de nos amis perreuxois s'est déroulée durant la première semaine d'octobre. La délégation était dirigée par M. Alain Duhamel, maire adjoint et responsable du dossier de jumelage. Elle comprenait M^{mes} Sylvie Cartigny, Huguette Bouigues, Élisabeth Charron, ainsi que MM. Pierre Cartigny et Antoine Charron.

La visite a d'abord donné lieu, le **2 octobre** dernier, à une rencontre à la mairie avec le maire d'arrondissement, M. Luis Miranda, et plusieurs de nos élus municipaux : M^{mes} Andrée Hénault, conseillère de la Ville de Montréal et responsable du dossier de jumelage, Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, et M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest. Étaient également présents les membres de la Direction d'arrondissement.

Un horaire très chargé

La visite perreuxienne a été marquée par plusieurs activités, tout au long de la semaine.

Du **3 au 5 octobre**, nos amis du Perreux ont visité l'arrondissement d'Anjou et la ville de Montréal. Ils se sont aussi rendus à Québec, où ils ont rencontré le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnette, avant de mettre le cap sur les Laurentides et ses paysages aux couleurs automnales.

Enfin, le **samedi 7 octobre**, ils ont participé au Bal du 50^e anniversaire d'Anjou, un événement qui permettait de terminer la visite de façon grandiose.

Des contacts prometteurs

Pendant leur séjour, les représentants de Le Perreux-sur-Marne ont également visité deux écoles angevines : l'école secondaire Anjou et le Collège d'Anjou. Lors de ces visites, on a évoqué la possibilité de travailler ensemble à la réalisation de projets communs.

De plus, quelques rencontres ont eu lieu pour discuter de la possibilité de relancer le programme d'échanges étudiants en période estivale entre les deux villes. Ce programme avait connu beaucoup de succès il y a quelques années.

Au-delà du protocole

Nos visiteurs ont semblé apprécier leur semaine au Québec. Au-delà des sympathies ou même des amitiés qui se sont créées, cette visite aura permis de consolider les acquis du jumelage Le Perreux-Anjou. Elle nous aura donné l'occasion de mettre en commun certaines expériences et de préparer le terrain pour de nouveaux échanges culturels encore plus fructueux dans l'avenir.



Causerie-spectacle

Félix Leclerc, l'histoire d'une vie



Félix Leclerc a déjà dit : « S'il y a quelqu'un qui peut écrire ma vie et en raconter les hauts et les bas, c'est bien mon ami Brouillard. »

Marcel Brouillard l'a écrite en long et en large, cette vie, dans un ouvrage paru en 1994 et qui a pour titre *Félix Leclerc, l'homme derrière la légende*. Cet homme

qui a partagé une amitié de plus de 40 ans avec Félix est une véritable mine de renseignements sur le poète.

Le jeudi 16 novembre, la bibliothèque Jean-Corbeil vous invite à une causerie-spectacle sur la vie de Félix, donnée par M. Brouillard.

Celui-ci vous fera découvrir non seulement Félix et son œuvre, mais aussi toute une génération d'artistes qui ont marqué la scène québécoise.

Il sera accompagné pour l'occasion par le chansonnier Jean-Claude Gauthier, qui illustrera en musique les propos du conférencier. M. Gauthier interprète depuis longtemps les chansons de Félix Leclerc, au Québec comme en France.

Ne manquez pas cette occasion unique d'en savoir davantage sur l'un des grands du Québec. Soyez des nôtres **le jeudi 16 novembre, à 19 h 30, à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil**, au 7500, avenue Goncourt. Pour en savoir plus, composez le **514.493.8260**.

Les 24, 25 et 26 novembre

Une fabuleuse exposition d'horloges



Les 24, 25 et 26 novembre se tiendra, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement d'Anjou, une exposition d'horloges à ne pas manquer.

Cette activité est rendue possible grâce à M. René Van Gÿte, un chimiste passionné d'horloges qui s'adonne à la reproduction d'horloges anciennes originales, qu'il redessine et améliore au point d'en faire de véritables œuvres d'art. Nous avons vu les horloges squelettiques en laiton et en bois créées par cet artiste. Et croyez-nous, il s'agit de pièces uniques, à couper le souffle!

Aujourd'hui, il est devenu une sommité en horlogerie. Ses horloges possèdent en effet des mécanismes spéciaux, très rares, qui n'existent plus dans l'industrie moderne de la fabrication d'horloges, et qui placent cet expert dans une classe à part.

Cette exposition, il a voulu la présenter pour mieux faire connaître l'art de l'horlogerie. Aussi fera-t-il une ou deux présentations, chaque jour de l'exposition, où il expliquera les mécanismes et les mouvements de ses horloges, tout en traçant l'histoire de chacune d'elles. Un pur ravissement pour quiconque s'intéresse à l'horlogerie ou, plus simplement, aux belles choses d'autrefois!

Déroulement de l'exposition

Le vendredi 24 novembre :

- exposition de 18 h à 21 h;
- présentation historique, à 19 h 30, des horloges en démonstration.

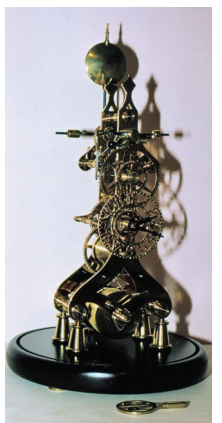
Le samedi 25 novembre :

- exposition de 13 h 30 à 17 h 30 et de 18 h 30 à 21 h;
- présentation historique, à 16 h et à 19 h 30, des horloges en démonstration.

Le dimanche 26 novembre :

- exposition de 13 h 30 à 17 h 30 et de 18 h 30 à 21 h;
- présentation historique, à 16 h et à 19 h 30, des horloges en démonstration.

Renseignements : 514.493.8008



M. Van Gÿte, Québécois depuis plus de 50 ans, est un Belge d'origine dont l'enfance a été marquée par la présence de ces belles horloges qu'on retrouvait alors dans les musées. À sa retraite, il a décidé de se consacrer à la fabrication d'horloges en tous points semblables à ces belles d'autrefois. Il fait venir des livres spécialisés d'Europe et étudie les grands principes de l'horlogerie.



Concert

Spectacle hommage au jazzman Bernard Primeau

L'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec l'organisme Culture à la carte, est heureux de vous présenter le spectacle *Noël en jazz*, qui aura lieu le **vendredi 8 décembre** prochain.

On y présentera des réarrangements des plus grands *standards* de la musique du temps des fêtes, exécutés par le sextuor Bernard Primeau Jazz Ensemble. Même si Bernard Primeau nous a quittés le 9 octobre dernier, le concert aura lieu et fera partie d'une série de dix concerts qui seront présentés au Québec au cours de l'automne, en guise d'hommage posthume à ce grand du jazz québécois.

Bernard Primeau, un passionné de musique, demeurera pendant longtemps l'inspiration qu'il n'a jamais cessé d'être pour les jazzmen d'ici. Car il y a un son Bernard Primeau, qui se caractérise par des arrangements sophistiqués et qui a influencé moult musiciens. C'est ce son unique que vous pourrez entendre le 8 décembre. Pour une dernière fois.

Le concert aura lieu à 20 h, à l'église Jean-XXIII, au 7101, avenue de l'Alsace. Vous pouvez vous procurer des billets dès maintenant, au coût de 10 \$ chacun, à la bibliothèque Jean-Corbeil et à sa succursale, aux heures d'ouverture habituelles. Si le spectacle n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront en vente à l'entrée. Les portes de l'église ouvriront dès 19 h15.

Pour tout renseignement : **514.493.8200** (jour).
Billetterie : **514.493.8266** (jour, soir et fin de semaine).

Aréna Chénier

L'aréna du Mont Saint-Antoine change de nom

À la suite de sa prise de possession par l'arrondissement d'Anjou, l'aréna du fameux Mont Saint-Antoine a un nouveau nom. Il s'appellera désormais l'aréna Chénier, empruntant ainsi le nom de la rue sur laquelle il s'élève. L'aréna est sis au 8200, avenue Chénier.

Rétrospective des Fêtes de la rentrée

La rentrée de septembre a été marquée par plusieurs événements culturels d'importance, qui ont fait la joie de nombreux citoyens d'Anjou. Expositions de peintures, pièces de théâtre et ateliers en tous genres ont souligné en beauté l'arrivée de l'automne.

Exposition de peintures



Une exposition de l'artiste peintre Lyne Chartier-Léveillé a eu lieu en septembre. Plus de 50 œuvres ont été exposées et ont ainsi pu être appréciées par les Angevins. Lors du vernissage, l'artiste était entourée d'une centaine d'invités.

Théâtre pour enfants



Le dimanche 1^{er} octobre, plus de 135 personnes ont assisté au spectacle pour enfants *Le petit bois de Pitou*, présenté par la troupe La Pointe du Moulin, au centre Roger-Rousseau. Beaucoup de plaisir à cette occasion.

Atelier de tai chi taoïste



Le samedi 30 septembre s'est tenu en plein air un atelier de tai chi taoïste. Environ 25 participants se sont réunis pour pratiquer cette activité bénéfique en pleine nature. L'arrondissement d'Anjou remercie la Maison du tai chi taoïste du Québec pour sa participation à l'événement.

Atelier de tango



Le même jour avait lieu un énergisant atelier de tango, une danse typiquement latine, auquel 15 personnes ont participé. L'arrondissement remercie M. Sylvain Saint-Denis, professeur de danse, pour ses judicieux conseils et la démonstration qu'il nous a faite lors de cette activité.

Vente de livres



Encore une fois, la vente de livres retirés des collections des bibliothèques de l'arrondissement a été un grand succès. Plus de 600 citoyens ont profité de cette occasion pour enrichir leur bibliothèque.

Mademoiselle Charlotte



De nombreux enfants ont eu la chance de faire un fabuleux voyage dans le monde de l'imaginaire avec Mademoiselle Charlotte lors d'une bien surprenante conférence!

BAL DU 50^E

Un succès sur toute la ligne!

Pas de faux pas au Bal!

Un petit pas pour les danseurs, un grand pas pour l'organisation de l'événement : le Bal du 50^e anniversaire d'Anjou a été une réussite totale!

Cet événement, le dernier organisé dans le cadre des festivités du cinquantenaire d'Anjou, s'est tenu le 7 octobre dernier au Club de golf Métropolitain, sous la coprésidence de M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, et de M. Denis Risler, président de la Corporation du 50^e anniversaire d'Anjou. M^{mes} Andrée Hénault et Michelle Zammit, ainsi que M. Gilles Beaudry participaient également à la fête à titre de représentants de l'arrondissement.

La soirée a connu un vif succès. Repas gastronomique, orchestre de 14 musiciens, tenues élégantes et joie de vivre, tout était en place pour faire passer une soirée inoubliable aux 210 danseurs. Les photos illustrent bien l'atmosphère dans laquelle ont virevolté durant toute la soirée nos belles et leurs chevaliers!

On ne saurait trop remercier M. Denis Risler pour avoir mis sur pied un événement d'une telle envergure.



1. M^{me} Lise Thériault et M. Luis Miranda
2. M. Denis Risler et sa famille
3. M^{me} Lise Thériault, M^{me} Denis Risler et Rodger Brulotte
4. M. Gilles Beaudry, M. André Christin et son épouse, ainsi que l'épouse de M. Beaudry, M^{me} Nicole Daniel
5. M^{mes} Hélène Bouchard, Diane Chevrete, M. Louis Diodati et M^{me} Christianne Rondeau
6. M. Pablo Rodriguez et sa conjointe, Roxane
7. M. Luis Miranda et son frère, Duarte
8. M. Daniel Hébert et deux hôtes
9. M. Jacques Rioux et son épouse, Suzanne
10. Richard Renaud, sa conjointe et M^{me} Andrée Hénault
11. M. Jacques Steele et M^{me} Michelle Zammit
12. M. Jean-Pierre Paquette, M^{me} Madeleine Tremblay, M. André St-Laurent et M^{me} Hélène Bouchard

ARTÉMIDE CANADA choisit Anjou

C'est au 11105, rue Renaude-Lapointe, que la compagnie Artémide Canada construit actuellement l'édifice qui abritera son nouveau siège social vers la fin décembre.

Pourquoi cette entreprise qui avait pignon sur rue à Saint-Léonard depuis 15 ans a-t-elle choisi Anjou? « Parce qu'un terrain intéressant était disponible, bien sûr, mais surtout grâce à la proximité de l'autoroute, qui nous permet un accès plus rapide au port de Montréal », explique M. Joe Occhiuto, son président.

Grossiste-distributeur en éclairage comptant 22 ans d'existence, Artémide Canada est une filiale de la multinationale milanaise Artémide, un leader mondial en éclairage depuis 50 ans. Artémide Canada assemble ici les produits d'éclairage fabriqués par la société mère italienne. La compagnie distribue ses produits dans des boutiques spécialisées et haut de gamme. La majorité de ses contrats sont de type commercial ou institutionnel : édifices à bureaux, aéroports, etc.

Le nouveau siège social d'Artémide Canada aura une superficie de 18 000 pi². Il comprendra des bureaux administratifs, un entrepôt et un centre de distribution. Particularité intéressante, la façade en aluminium de l'édifice sera éclairée à l'aide de produits vendus par l'entreprise. Elle deviendra en quelque sorte une salle de montre extérieure pour la compagnie. Cette caractéristique inédite ne devrait cependant pas étonner de la part d'une entreprise reconnue mondialement pour son génie en matière de design.

Pour en savoir plus sur Artémide Canada, visitez le < www.artemide.ca >.

Théâtre

Du théâtre à Jean-XXIII

Le **vendredi 15 décembre, à 20 h**, la paroisse Jean-XXIII présente *Le cadeau*, une intéressante pièce de théâtre qui sera jouée par des jeunes Angevins de 9 à 14 ans.

En deuxième partie, la chorale de la paroisse offrira aux spectateurs un très beau concert de Noël.

Les profits de la soirée iront à la paroisse. Vous pouvez vous procurer vos billets, au coût de 10 \$ chacun, au secrétariat de l'église Jean-XXIII, au 7101, avenue de l'Alsace. Téléphone : **514.353.1223**.



Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication : Aline Boulé
Réalisation et conception graphique : Groupe Leclair Créacom inc.
Impression : Imprimerie Quad inc.
Tirage : 21 800 exemplaires
Distribution : Société canadienne des postes (Médiaposte)
Téléphone : 514.493.8000
Site Web : ville.montreal.qc.ca/anjou
Dépôt légal : 2^e trimestre 1980

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Copyright 2006 par l'arrondissement d'Anjou.
La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Décorations de Noël

19^e concours de décorations de Noël

Le Comité d'embellissement de l'arrondissement d'Anjou invite tous les citoyens à participer à la 19^e édition du Concours de décorations de Noël. Aucune inscription n'est nécessaire. Il suffit de décorer l'extérieur de votre maison, copropriété, balcon ou commerce et de laisser les décorations allumées à des moments précis.

On allume... quand ça compte!

Du 8 au 15 décembre, après 18 h, les membres du Comité parcourront les rues pour repérer les décorations les plus attrayantes. **Du 16 au 22 décembre, après 18 h**, un photographe ira prendre des photos à toutes les adresses préalablement sélectionnées. Pour participer, il vous suffit donc de décorer l'extérieur de votre résidence et de **laisser les lumières allumées après 18 h, du 8 au 15 novembre, puis du 16 au 22 décembre**.

Le rôle du Comité d'embellissement

Le Comité d'embellissement est composé de huit bénévoles nommés par le Conseil d'arrondissement et d'une représentante de la Direction des travaux publics.

Pour sélectionner les plus belles décorations, le comité sillonne le territoire par équipe de deux bénévoles. Il se réunit ensuite pour visionner l'ensemble des photos et procède à un vote qui déterminera les plus belles réalisations. Enfin, le comité organise la soirée de remise des plaques honorifiques aux gagnants.

Règlements du concours

Catégories

- Maison unifamiliale, duplex et maison de ville
- Balcon
- Copropriété
- Commerce

Critères de sélection

- Originalité
- Apparence générale
- Disposition des divers éléments
- Harmonie des couleurs

Sélection des gagnants

Le comité sélectionnera un maximum de deux gagnants par catégorie et par quartier. À noter que les gagnants choisis deux années de suite, ou encore deux fois en quatre ans, ne seront pas retenus dans la sélection deux années de suite.

Tous ceux qui illuminent la façade de leur demeure ont une chance de gagner. Les membres du comité sélectionnent les décorations qui répondent aux critères de sélection.

Bonne chance à tous les participants!

